Déclaration de SUD Education – CAPA/FPMA de l'Académie de Toulouse
16 juin 2017.

Le mouvement intra-académique 2017 s'ouvre dans un contexte particulier de passation de pouvoir qui laisse envisager toujours plus de libéralisation et d'austérité. Une austérité qui s'impose sans discontinuer depuis 2003, par-delà la fiction des alternances… SUD Education tient cependant à souligner les velléités réactionnaires et néo-libérales spécifiques au nouveau gouvernement en matière d'éducation.

La casse du Code du Travail nous concerne. L'inversion de la hiérarchie des normes s'appliquera dans l'Education Nationale, en particulier dans le secondaire : régionalisation de l'enseignement professionnel, autonomie des établissements accrue pour le budget et l'offre de formation, recrutement des enseignant-e-s par les chef-fe-s d'établissement… Ce projet d'école accentuerait le tri social, avec une école réduite au « lire-écrire-compter » pour les pauvres et la multiplication des processus de sélection.

Le « détricotage » de la réforme du collège, tout aussi arbitraire que sa mise en place, ne peut nous satisfaire. Mais pour l'instant, le premier bilan que l'on peut dresser de cette réforme est calamiteux. Comme c'était à prévoir, la réforme dégrade les conditions de travail des personnels par un accroissement de la charge de travail, elle n'apporte aucune solution pédagogique réellement innovante tout en appauvrissant l'offre éducative, mais, et c'était sans doute là son objectif principal, elle permet de substantielles économies en heures postes. De nombreux collègues de l'académie qui croyaient en cette réforme l'ont compris à leurs dépens lors de la présentation de DHG qui fragilisent presque partout les équipes en multipliant les compléments de services ou en réduisant les dédoublements.

Comme si cela ne suffisait pas, le mouvement et la rentrée 2017 sont impactés par le projet délétère de « mixité sociale » que le conseil départemental de Haute-Garonne secondé par le rectorat a voulu faire passer aux forceps, projetant de fermer des établissements avant de pourvoir à leur relocalisation, ce qui constitue une version technocratique inédite de la charrue avant les bœufs.

Tout le monde subit déjà ce projet aberrant imposé d'en haut, que ce soient les enfants, les parents ou les personnels de l'éducation, et bien au-delà de la commune de Toulouse. Dans le cas des enseignants, outre les collègues des collèges Badiou et Bellefontaine sur la sellette et pénalisés au mouvement par leur positionnement sur des SPEA, il faut mentionner tous les collègues des établissements mis à contribution pour financer à moyens constants les heures promises aux collèges devant accueillir les élèves du Mirail. Nous tenons en particulier à dénoncer les méthodes utilisées cette année pour réduire les DHG d'une dizaine de collèges accueillant des élèves d'ULIS qui n'ont pas été comptés dans les effectifs de leurs niveaux d'inscription en contradiction flagrante avec les textes existants.

Dans les différents établissements concernés cette situation n'a pas permis aux collègues de préparer la rentrée ou de participer au mouvement sereinement. En effet, comment se projeter quand on ne sait toujours pas à la mi-juin si on aura ou non un complément de service et si on aurait pu/dû demander une mutation trois mois plus tôt ? Cette situation déplorable est directement liée aux atermoiements des représentants du rectorat lors des entretiens qui ont eu lieu avec différentes délégations des collèges concernés.

On voit donc bien que cette « mixité sociale » à bon compte déstabilise déjà nombre de collèges publics en pénalisant les plus pauvres tout en ignorant le véritable et principal problème de notre système éducatif en la matière : les établissements privés ne sont pas soumis à l'obligation de mixité. On voudrait renforcer le secteur privé qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Concernant le mouvement en général, la fédération SUD Education constate qu'il devient de plus en plus difficile d'obtenir un poste fixe réellement choisi lorsqu'on ne fait pas partie d'une cellule familiale normée (pour un-e collègue célibataire sans enfant par exemple). Pour y remédier, nous demandons notamment que soit revu à la baisse le nombre trop élevé de postes spécifiques et de postes « réservés », qui remet en cause le caractère égalitaire et transparent du mouvement et retire chaque année un nombre important de possibilités de mutation pour les collègues.

Plus globalement, SUD Education tient à rappeler ses revendications principales :
• la baisse des effectifs par classe à tous les niveaux pour améliorer les conditions de travail et d'étude ;
• une vraie politique d'éducation prioritaire qui ne se limite pas à un nombre extrêmement réduit d'établissements ;
• la création de postes statutaires à hauteur des besoins, l'arrêt du recrutement de précaires et la titularisation sans condition de tous les personnels précaires en exercice ;
• une baisse significative du temps de travail qui serait un outil de création de postes et donc de fluidité du mouvement. Toute charge de travail supplémentaire doit donc se traduire non par l'attribution d'une prime mais par une diminution du temps de travail contrairement à ce qui est prévu dans les nouveaux statuts des enseignant-es du second degré ;
• l'augmentation générale des salaires et la réduction des écarts de rémunération.